

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DE LETTRET

SEANCE ORDINAIRE

DU 12 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le **douze du mois de juillet à quatorze heures trente**, en application des articles L.2121-7 et L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de LETTRET dans la salle de la mairie sous la présidence de **M. Rémy ODDOU, Maire**.

- Date de la convocation : 7 juillet 2021
- Support de la convocation : Courriel
 - Nombre de conseillers en exercice : 10
 - Nombre de conseillers présents : 07
 - Nombre de conseillers votants : 07

Conseillers présents :

M. Bernard BOHAIN, Mme Marie-Christine BOURDEAU, M. Jean-Claude LAFONT, M. Rémy ODDOU-STEFANINI, Mme Catherine MEYER, M. Manuel MESAS, Mme Françoise LECOMTE.

Conseillers absents :

Mme Mylène CUISSET, M. Denis ROUSSELLE, Mme Karine FARNAUD.

LE QUORUM EST ATTEINT.

Secrétaire de séance : Jean-Claude LAFONT.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du CR du dernier conseil
- Convention CDG05 prévention
- Motion communes forestières
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 JUIN 2021

Le compte-rendu du 14 juin 2021 est validé à l'unanimité.

CONVENTION CDG05 PREVENTION

**M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de convention avec le Centre de Gestion 05 pour prévenir les accidents du travail.
La prestation proposée pour 3 visites par an (diagnostic et suivi) est de 250€ annuels.**

Etant entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Approuve le projet et vote la délibération.**

MOTION FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Suite au vote d'un accord par le Conseil d'Administration de l'ONF qui conduit à l'augmentation sensible des cotisations des communes, tout en supprimant à moyen terme plusieurs centaines de postes, la Fédération Nationale des Communes Forestières appelle les communes à prendre une motion pour s'opposer à l'affaiblissement du service public forestier.

Etant entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve la motion proposée par le Maire.**

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le déneigement de la saison prochaine sera assuré par Stéphane MICANEL.

Catherine demande qu'il y ait une réfection de l'enrobé aux chemins des Clots et des Vignes, demande à faire à Micanel.

Le Premier Adjoint signale qu'il y a une ampoule grillée au chemin des Vignes, à signaler à ETEC.

Le Troisième Adjoint signale que la haie de M YENI déborde côté rue, le propriétaire sera relancé pour faire le nécessaire.

FIN DE SEANCE A 15H30

Vu pour être affiché et transmis en Préfecture le **12/07/2021**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À LETTRET, le 12/07/2021



**Le Maire
Rémy ODDOU**